



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 2003

Création d'emplois saisonniers

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 mars 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2003

DELIBERATION D20030169

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Camping municipal

Le camping municipal va ouvrir le 1^{er} avril 2003 jusqu'au 30 septembre 2003.

Comme chaque année, cette période nécessite la présence de personnel occasionnel afin d'assurer le bon fonctionnement de cet équipement (entretien du camping-accueil- gardiennage). Les deux agents titulaires devront donc être secondés par un personnel saisonnier.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une période de 6 mois et sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, un poste d'agent d'entretien.

Les crédits correspondants sont prévus au BP 2003.

Service Espaces Verts

Le personnel des Espaces Verts est amené comme chaque année à contribuer à la Foire Exposition.

Ce surcroît de travail, dans une période d'activités fortes pour ce service (taille, plantations...) nécessite de renforcer les effectifs durant plusieurs mois.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une période de 6 mois et sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, 4 postes d'agent d'entretien.

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les créations d'emplois saisonniers ci-dessus mentionnées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)